

Les représentants de think tanks de sensibilités diverses livrent leurs analyses et leurs prescriptions sur les principaux enjeux économiques de la campagne présidentielle. Troisième volet : la démographie

Quel contrat entre les générations ?

Pour un donnant-donnant

Le contrat social français a oublié que jeunes et vieux n'ont pas les mêmes intérêts. Un compromis doit être trouvé

PAR JEAN-HERVÉ LORENZI

Inlassablement, les gouvernements français se succèdent avec toujours en leur sein un ministère baptisé alternativement « jeunesse » ou « jeunesse et sports ». L'idée est simple, il faut tenter de développer une politique spécifique pour les moins de 25 ans, politique qui se résume traditionnellement à psalmodier sur l'intégration de la jeunesse dans le monde du travail, de la politique et même du sport. N'ayons pas la cruauté de rappeler les chiffres du taux de chômage des jeunes, de leurs difficultés à se loger, de leur rejet de la politique. Tout cela est très connu, mais part d'une idée fautive selon laquelle on peut traiter ce problème en isolant une partie de la population sur un critère exclusivement générationnel. Même s'il est partiellement vrai de parler de génération sacrifiée, c'est oublier que les différentes générations, qu'on le veuille ou non, sont en compétition entre elles pour les revenus, le bien-être et la sécurité.

Cet aveuglement n'est pas qu'une simple erreur technocratique. Nous vivons dans une société qui fonde son développement sur l'idée d'un contrat social. Cette idée est très ancienne, puisqu'elle est née avec John Locke, Thomas Hobbes et Jean-Jacques Rousseau. Elle s'est définitivement installée depuis le milieu du XX^e siècle dans tous les pays développés, avec la volonté de protéger les individus des accidents de la vie. Ce contrat social est aujourd'hui intimement lié au fordisme, à la production et à la consommation de masse, au développement de classes moyennes, à l'accès de tous à la santé et à l'éducation, du moins en théorie. Mais cette vision du monde ne fait jamais apparaître l'intergénérationnel : il n'y aurait ni jeunes ni vieux, seulement des citoyens.

En France, le contrat social, concrétisé par le Conseil national de la Résistance, est devenu une icône de notre République. Mais, pas de chance, la France est demeurée le seul pays d'Europe ayant une forte

**IL FAUT COMPLÉTER
LES DISPOSITIFS
EXISTANTS
PAR UN RÉGIME
COLLECTIF
DE RETRAITES
PAR CAPITALISATION**

natalité, et dont la talentueuse jeunesse fait l'objet de discriminations intragénérationnelles, de bipolarisation du niveau des qualifications, et donc de problèmes spécifiques.

Heureusement, pour la première fois cette année, à travers le débat présidentiel, cette question de la jeunesse est posée, bien que ses prémices soient apparues dès 1968. Mais aujourd'hui, le problème resurgit, non pas sous une forme marginale, comme ce fut le cas ces dernières décennies, mais en pleine lumière, peut-être parce que le système éducatif paraît à bout de souffle, incapable d'amener cette jeunesse à un niveau de formation adapté au marché de l'emploi. Cette crise profonde, c'est celle de l'incapacité de remplir le rêve républicain français, de faire fonctionner l'ascenseur social.

Alors, l'évidence apparaît. Il faut non pas substituer au contrat social historique un contrat fondé exclusivement sur un accord intergénérationnel, mais l'enrichir, le transformer, en y intégrant une dimension intergénérationnelle. Cela suppose d'établir avant tout entre les générations des compromis qui permettent à chacun de voir ce qu'il peut céder de ses avantages existants pour garantir des sécurités nouvelles dans les années à venir.

TERRAIN NATUREL D'ACCORD

Prenons un exemple emblématique, celui des retraites. Chacun sait que les niveaux des pensions vont baisser de manière importante en raison des quatre réformes de retraites engagées depuis celle dite « Baladur » en 1993. Chacun sait également que l'immense majorité des jeunes ne croit pas à la pérennité du régime par répartition. Il y a donc là un terrain naturel d'accord entre générations, pour établir définitivement, peut-être même constitutionnellement, le régime des retraites par répartition, tout en donnant en contrepartie aux seniors la garantie d'une diminution moins forte et moins automatique de leur niveau de vie pour les vingt ans qui viennent.

Pour cela, il existe des solutions, au-delà des réformes d'harmonisation des régimes de retraites, notamment par points. Si l'on veut atteindre ces deux objectifs, il faut compléter les dispositifs existants par un régime collectif de retraites par capitalisation, comme par exemple le Fonds de réserve pour les retraites. Cette proposition permettrait d'équilibrer les intérêts de tous les âges et surtout de donner à chacun le sentiment qu'il y a bien eu un donnant-donnant.

Ce qui peut être fait pour les retraites peut l'être pour la santé où, là encore, les intérêts des différentes générations ne sont pas identiques : il faut un donnant-donnant. Même chose pour la formation et pour le marché du travail, où il s'agirait plutôt d'une alliance entre jeunes et vieux actifs face aux actifs de 30 ans à 50 ans, puisque ce sont les deux extrémités de la pyramide des âges qui sont dans ce domaine les plus maltraitées. ■

Jean-Hervé Lorenzi,
Cercle des économistes

Notre système de santé à l'épreuve du vieillissement

Les jeunes n'accepteront de cotiser à une assurance-maladie bénéficiant surtout aux plus âgés que s'il est mis un terme aux gaspillages

PAR ANGÈLE MALÂTRE

Quand on parle de solidarité intergénérationnelle, beaucoup pensent au système de retraites ou encore à la circulation des richesses. Mais qui s'interroge sur la santé ? L'évocation par François Fillon de la possibilité de limiter la prise en charge de la Sécurité sociale aux « gros risques » médicaux a suscité un vent de colère et démontré l'attachement des Français au caractère solidaire de l'Assurance-maladie. Avec l'allongement de la durée de vie, cette solidarité devient de plus en plus intergénérationnelle : financées par l'ensemble de la société à travers des cotisations sociales, la CSG et des taxes diverses, les dépenses de santé se concentrent sur une partie de la population âgée et souffrant de maladies chroniques.

L'allongement de la durée de vie est un fait dont on peut se réjouir : aujourd'hui, 18 % de la population a 65 ans ou plus. En 2060, ce sera près du tiers de la population et notre pays comptera 200 000 centenaires, selon l'Insee. Or, l'état de santé de chacun est étroitement lié à son âge, et la population très âgée nécessite des soins plus fréquents, nombreux et coûteux. Plus on vieillit, plus nos interactions avec le système de santé sont fréquentes. Près de 70 % des plus de 85 ans souffrent d'au moins une maladie chronique, et l'on compte près de 2 millions de personnes en affection longue durée chez les 70-79 ans (contre 300 000 chez les 20-29 ans, qui sont 1,5 fois plus nombreux).

TROIS ACTIONS PRIORITAIRES

Mise en place à une époque où « on mourait ou on guérissait » rapidement de maladies aiguës et où l'espérance de vie était bien moindre, l'Assurance-maladie doit aujourd'hui répondre aux besoins d'une population vieillissante, où les maladies deviennent chroniques et se vivent au long cours. Avec l'arrivée à un âge avancé de la génération de baby-boom, le défi va être majeur. Comment faire en sorte que les jeunes générations, qui bénéficient le moins de la prise en charge par l'Assurance-maladie obligatoire (très concentrée sur les « gros risques »), continuent à accepter de participer au financement du système ?

Trois actions prioritaires peuvent permettre à notre système de santé de dépenser plus efficacement pour apporter une meilleure qualité de soins à tous et, notamment, à nos aînés.

En premier lieu, l'urgence est de retrouver des marges de manœuvre en luttant contre le gaspillage, la redondance des actes, les errances thérapeutiques : selon l'OCDE, un cinquième des dépenses de santé relèveraient du gaspillage. Pour lutter contre ces dépenses inutiles, un investissement massif doit être fait dans les systèmes d'information, le développement de bases de données partagées, la publication d'indicateurs sur la pertinence des actes comme leur qualité, l'information et l'incitation pour responsabiliser patients et professionnels de santé.

Ensuite, les soins doivent être réorganisés autour des besoins des malades ayant le plus d'interactions avec le système de santé : les maladies chroniques et les personnes souffrant de polyopathologies, très fréquentes chez les personnes âgées. Le cloisonnement qui existe aujourd'hui entre médecine de ville, hôpital et médico-social nuit à la qualité des soins et entraîne des ruptures de prises en charge inadmissibles. Il doit être dépassé pour permettre aux acteurs de prendre en charge les patients de manière coordonnée à travers une remise à plat de la tarification des actes médicaux, à l'hôpital comme en ville.

Enfin, l'investissement dans la médecine de ville et les soins primaires est une nécessité absolue pour adapter notre système de santé aux besoins de la population vieillissante et anticiper au mieux l'arrivée à l'âge de la dépendance. Pourtant, la désertification médicale, le mal-être croissant des professionnels de santé, l'hétérogénéité de la qualité des soins, les systèmes d'information défaillants sont autant de difficultés qui touchent les patients dans leur parcours de soins quotidiens. La médecine primaire doit regagner en attractivité à travers des conditions d'exercice revues, facilitant le travail d'équipe et le regroupement des professionnels. Le numérique doit occuper une place centrale pour permettre de profiter à plein des opportunités de l'e-santé.

La santé occupe, et c'est heureux, une place importante dans les programmes des principaux candidats à l'élection présidentielle. Pourtant, les débats semblent oublier que le vieillissement bouleverse complètement notre système de santé et doit l'amener à se transformer profondément dans les années à venir. Espérons que cet enjeu retrouve sa place au cœur des discussions sur la santé. ■

Angèle Malâtre,
Institut Montaigne

Préserver la solidarité, c'est aider la jeunesse

Les reculs dans les politiques de la protection sociale ont entamé le capital des biens communs que nous transmettons à nos enfants

PAR MIREILLE BRUYÈRE

Lorsqu'on évoque les questions économiques sous l'angle intergénérationnel, le niveau de la dette publique est souvent présenté comme une marque d'irresponsabilité de notre génération vis-à-vis des plus jeunes et des générations à venir. Cette vision de la dette, malheureusement trop médiatisée, la présente comme une charge pour les générations futures, supérieure à 30 000 euros par Français. Mais c'est une vision erronée. En effet, les dépenses publiques ne sont pas seulement des dépenses de fonctionnement qui ne profitent qu'aux générations actuelles. Elles sont aussi des dépenses d'investissement qui construisent un capital public constitué d'actifs comme les universités, les routes, les hôpi-

taux, mais aussi les actifs financiers détenus par les administrations publiques. Au total, nous léguons actuellement un capital public positif. L'argument de la dette pour réduire encore les dépenses publiques est donc fallacieux. Au total, les administrations françaises ont une richesse nette qu'elles transmettent aux générations futures, dont la valeur est estimée à 26,7 % du PIB fin 2010, soit 8 000 euros par Français.

Depuis les années 1970, ce capital public net est en diminution constante du fait des privatisations, de la hausse des taux d'intérêt de la dette, puis de la baisse assumée des recettes publiques. Cette baisse du capital public est parallèle à une très forte augmentation du patrimoine privé, qui représente maintenant six fois le PIB. Cette tendance de fond, que nous partageons avec les autres pays occidentaux, organise et approfondit une forte montée des inégalités. Les plus riches profitent d'un double dividende : des baisses d'impôt à la faveur de la concurrence fiscale à laquelle se livrent les Etats et une rémunération de leur épargne qui finance le déficit public. L'augmentation du patrimoine privé qui se transmet par héritage ne fait que consolider les inégalités.

Cela montre qu'on ne peut appréhender la question intergénérationnelle uniquement sous l'angle quantitatif. Car si nous avons augmenté le patrimoine (public et privé) que nous léguons aux générations futures, cela ne dit rien de son contenu. Que léguons-nous au juste ? Nous léguons avant tout un héritage institutionnel marqué par une orientation politique centrale, celle de la concurrence généralisée et de l'individualisation. Nous sommes en train de construire des institutions qui organisent la fin de la solidarité et la montée des inégalités. La baisse des dépenses publiques se fait au nom de la supposée inefficacité de l'action publique à pourvoir à certains besoins humains. En réalité, cela privatise ces besoins, alors qu'ils sont fondamentalement des biens communs de l'humanité.

HÉRITAGE EMPOISONNÉ

Les baisses d'impôt renforcent l'idée que l'impôt est illégitime et qu'il ne finance rien d'utile. Les politiques de lutte contre le chômage et la précarité, qui touchent principalement les plus jeunes, sont fondées sur l'idée que le chômeur et le précaire sont les premiers responsables de leur situation. On préfère les dispositifs d'inci-

tation à la reprise d'emploi plutôt que l'augmentation des cotisations sociales ou la réduction de la durée légale du travail. Les politiques d'exonération des cotisations sociales et les contrats à durée déterminée, l'intérim ou l'autoentrepreneuriat développent les emplois de mauvaise qualité sans faire reculer le chômage. Les nouvelles formes d'emploi, présentées comme source de liberté, sont en réalité la combinaison d'une véritable subordination vis-à-vis des pourvoyeurs de travail et d'une absence totale de garanties collectives.

Le dernier héritage est le plus mortel encore. Nous sommes incapables d'engager l'urgence transition écologique et nous approchons à grande vitesse du point de rupture climatique. Nous léguons donc aux plus jeunes un monde bien plus riche économiquement, mais cet héritage est empoisonné. Il est celui d'une société moins solidaire, qui détruit systématiquement ses biens communs, et au premier titre sa propre Terre. La première solidarité intergénérationnelle, c'est donc de changer d'avenir et de reconstruire la solidarité tout court. ■

Mireille Bruyère, Les Economistes atterrés

Le bénéfice de l'e-santé

La révolution numérique permet de développer des solutions nouvelles aux problèmes du maintien à domicile et de la préservation de l'autonomie

PAR OLIVIER BABEAU

L'allongement de l'espérance de vie est une bonne nouvelle pour la société. Pour notre système de protection sociale, c'est un redoutable défi. Financement des retraites, développement du risque de dépendance, concentration des dépenses de santé sur la fin de la vie (75 % dans les quinze dernières années) : aucune de ces dimensions ne sera épargnée. Le mur du vieillissement fait partie de ces échéances certaines que nos dirigeants n'évoquent presque pas, faute d'avoir la volonté de lui apporter les solutions courageuses qui s'imposent.

Le problème des seniors est en réalité doublement le problème des jeunes. D'une part, parce qu'ils en supportent et en supporteront de plus en plus le poids financier au cours de leur carrière. D'autre part, parce que l'on peut douter de la capacité du système à leur fournir demain, quand ils seront vieux à leur tour, les services dont jouissent nos aînés.

Notre système de retraite par répartition s'apparente à une redoutable pyramide de Ponzi. Les jeunes d'aujourd'hui risquent fort d'être purement et simplement escroqués, ayant cotisé sans profiter à leur tour d'une manne comparable. Les marges d'augmentation des cotisations ou de baisse de prestations sont particulièrement étroites, alors même que l'on stigmatise à bon droit le poids des prélèvements sur le travail et la faiblesse des petites retraites.

RESPONSABILISATION DES INDIVIDUS

En revanche, l'allongement de la durée de cotisation, indispensable dans une société où l'on vit de plus en plus longtemps, devra être réalisé : les Français bénéficient en moyenne d'une retraite de cinq ans plus longue que la moyenne des autres pays développés. Le système doit aussi être harmonisé, pour remédier enfin à l'inacceptable inégalité entre cotisants créée par nos 35 régimes. Il faut passer à un régime universel de retraite par comptes notionnels (établissant le taux de conversion des points accumulés en fonction de l'âge et de l'espérance de vie). Cela apportera viabilité financière, équité, lisibilité et transparence.

En ce qui concerne la santé, il faut reposer la question de la responsabilisation des individus. L'idée de « bouclier sanitaire » proposée par Raoul Briet et Bertrand Fragonard dans un rapport de 2007 est une piste intéressante : une franchise sur les dépenses de santé (excluant les affections de longue durée) serait fonction du niveau de revenu, au-delà de laquelle la couverture à 100 % des dépenses de santé resterait acquise. Ce système existe en Allemagne depuis 2004, faisant supporter aux assurés leurs dépenses de santé jusqu'à 2 % de leurs revenus.

Mais le levier principal à actionner est celui de l'innovation. La clé est notre capacité à mettre à profit le numérique pour trouver des solutions innovantes d'accompagnement de la dépendance et d'hospitalisation à domicile. Les gisements d'économie sont im-

NOUS POUVONS FAIRE DE LA MENACE DU TSUNAMI BLANC UNE FORMIDABLE OCCASION

menses, si l'on sait se lancer avec détermination dans une politique d'innovation en santé.

Il ne s'agit pas ici que d'économie ; il s'agit aussi de prendre en compte le confort de nos aînés, et leur souhait légitime de rester le plus longtemps possible « chez eux ». Mettre l'innovation au service de la dépendance passerait avant tout par le développement d'une réelle médecine préventive guidant les choix de vie, permettant d'anticiper les facteurs prédictifs d'affections ou de les juguler au plus tôt. Les outils d'e-santé permettraient aussi d'éviter les doublons d'actes médicaux, d'éviter les recours inutiles aux urgences, de remédier au mal endémique de la non-observance des médicaments et de les personnaliser en fonction des besoins des patients.

La France peut aussi devenir un laboratoire de champions de la « silver économie » en développant des solutions innovantes au problème du maintien à domicile et à la préservation de l'autonomie. Nous pouvons faire de la menace du tsunami blanc une formidable occasion. En cette matière, les grandes sociétés du Net ont un avantage certain, mais les cartes peuvent être rebattues par l'innovation : la prime n'ira pas nécessairement aux « gros acteurs » mais à ceux qui sauront proposer des solutions correspondant vraiment aux attentes et aux usages des patients. Un acteur industriel comme Visiomed par exemple arrive à se faire une place sérieuse sur le marché de l'e-santé depuis quelques années en proposant des objets et des services d'accompagnement médical qui s'adaptent aux divers profils des utilisateurs, et notamment aux seniors grâce aux usages spécifiques qu'ils développent (sur tablette, robot ou télévision).

Encore faudrait-il pour cela que nous soyons capables, non seulement de créer des entreprises innovantes, mais aussi de les développer sur notre territoire en soutenant véritablement leur déploiement. Le cas de Withings, récemment absorbé par Nokia, largement financé par des investissements français, a illustré une fois de plus ce drame qui veut que nos entreprises agiles et créatrices ne puissent s'épanouir qu'à l'étranger.

Le défi du vieillissement est lié à celui, plus vaste, de notre prospérité économique. La solution passe par l'attractivité de notre territoire, l'accès aux financements pour nos entreprises, un cadre fiscal propice à l'activité (y compris concernant la transmission) et une capacité à adapter nos réglementations pour faire place aux innovations. Il est regrettable que la campagne présidentielle, parasitée par des débats de surface, ne permette pas de confronter clairement, face aux électeurs, les réponses apportées par les différents candidats à ces grands enjeux de société. ■

Olivier Babeau,
Fondation Concorde

La double peine des jeunes issus de l'immigration

L'absence de progression sociale de leurs parents et grands-parents s'ajoute aux discriminations dont sont victimes les descendants d'immigrés

PAR DOMINIQUE MEURS

Sur la situation des descendants d'immigrés, le constat est maintenant bien établi : la génération issue de l'immigration de travail non européenne de l'après-guerre fait face à des difficultés d'insertion professionnelle bien supérieures à la moyenne de la population. Le taux de chômage des secondes générations de l'immigration du Maghreb se situe autour de 18 %, contre 9 % à 10 % pour l'ensemble de la population. Cela s'explique par plusieurs facteurs. Le premier, prouvé par de multiples « testings » depuis une dizaine d'années, est la discrimination à l'embauche. Par exemple, avant même la crise économique de 2008, pour des CV tout à fait identiques par ailleurs, un candidat masculin au nom et au prénom de consonance marocaine devait envoyer trois fois plus de candidatures pour être convié à un entretien pour un poste de comptable ou de serveur en Ile-de-France.

La discrimination n'explique cependant pas tout le surchômage des descendants d'immigrés : des facteurs structurels jouent aussi, et en premier lieu les inégalités scolaires. Les descendants d'immigrés non européens sont plus susceptibles que les autres d'être en échec scolaire : le risque de redoublement avant l'entrée en 6^e est environ deux fois supérieur à la population majoritaire ; 18 % des enfants d'immigrés sont sans diplôme, contre 12 % pour le reste de la population.

Cette situation défavorable est à mettre en relation avec l'origine sociale combinée à la ségrégation territoriale : plus du tiers des parents venus des pays du Maghreb ou de Turquie sont des employés ou des ouvriers non qualifiés, contre 10 % pour les personnes non issues de l'immigration. Si l'on conjugue ce facteur structurel avec le fait que le système éducatif fran-

LES DIFFICULTÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE VIENNENT DE L'HÉRITAGE DE UN STATUT SOCIAL INFÉRIEUR

çais est l'un de ceux pour lesquels la corrélation entre la performance scolaire et le milieu socio-économique est la plus élevée, comme l'ont démontré les enquêtes PISA de l'OCDE, il n'est pas étonnant que les élèves issus de l'immigration soient surreprésentés dans les groupes les plus faibles scolairement. Par exemple, ils forment presque la moitié (43 %) du groupe le plus faible en maths dans PISA 2012. Si on raisonne à caractéristiques socio-économiques identiques, les différences dans les succès scolaires selon l'origine s'estompent fortement.

Les facteurs favorisant l'intégration économique sont en premier lieu la maîtrise de la langue du pays hôte, le niveau de diplôme initial et, enfin, l'absence de barrières discriminatoires sur le marché du travail. Nous ne disposons en France que de peu de données statistiques permettant de reconstituer les salaires des migrants venus du Maghreb en France dans la période de l'après-guerre. Néanmoins, les rares bases de données existantes pointent toutes vers des carrières en moyenne « plates », au contraire des travailleurs comparables du reste de la population qui ont majoritairement vécu une progression professionnelle pendant les Trente Glorieuses.

DIFFICULTÉS SCOLAIRES

Les vagues massives de main-d'œuvre venues des pays du Maghreb après-guerre n'ont pas connu, en moyenne, d'amélioration de leur qualification, faute de formation mais aussi, vraisemblablement, à cause de comportements discriminatoires sur le marché du travail. En d'autres termes, il n'y a pas eu d'assimilation économique des migrants non européens en France. Par conséquent, les difficultés d'insertion professionnelle des descendants viennent en grande partie de leurs difficultés scolaires, elles-mêmes liées à l'héritage d'un statut social inférieur, provenant d'un échec de la société française vis-à-vis de leurs parents.

Du point de vue des politiques économiques, cela signifie que si la lutte contre les discriminations à l'embauche est absolument nécessaire, elle n'est pas suffisante pour assurer à chacun une égalité réelle des opportunités, à court et long termes. La France n'a pas conduit une politique active de formation et d'intégration professionnelle des migrants des années 1950 et 1960. Ce choix a un coût intergénérationnel par ses répercussions actuelles sur les descendants. Ce résultat devrait alerter sur la nécessité de mener des politiques actives d'intégration envers les migrants d'aujourd'hui, et au minimum à privilégier l'apprentissage du français pour ceux qui en ont besoin, à l'instar de la politique actuelle menée par l'Allemagne avec ses réfugiés, et à poser en pratique la question de la reconnaissance des diplômes étrangers pour les qualifiés. ■

Dominique Meurs,
Fondation Jean-Jaurès

Pour en finir avec le cliché de la « génération sacrifiée »

Le conflit entre les baby-boomers privilégiés et les victimes de la crise est une illusion qui permet d'éviter de traiter les vrais problèmes

PAR HIPPOLYTE D'ALBIS

On s'attendrait souvent de la tendance de ceux qui, l'âge venant, se mettent à repeindre en rose le monde de leurs années de jeunesse. Ce sentiment a pourtant pris, ces derniers temps, un tour épidémique et il est difficile de croiser un senior qui ne nous explique pas que, de son temps, c'était tout de même « plus facile pour les jeunes ».

Une armée d'experts s'est emparée de l'affaire et a même réussi le tour de force de transformer cette douce nostalgie en une psychose collective culpabilisante où les difficultés de la jeunesse d'aujourd'hui sont dues aux comportements égoïstes des générations passées, et en particulier de celle du baby-boom. On lui reproche tout à la fois une conjoncture économique favorable, avec une inflation (faible) et un taux de chômage (élevé) opportunément

en adéquation avec les besoins spécifiques de leur cycle de vie, et une gestion des comptes sociaux centrée sur les seuls intérêts de leur génération.

Pourtant, cette impression n'est pas justifiée. En analysant la consommation et les revenus des générations nées entre 1901 et 1979, nous montrons que le niveau de vie des générations n'a pas diminué, mais qu'il a, au contraire, augmenté. La consommation moyenne des personnes nées en 1976 a été de 20 % supérieure à celle des personnes nées en 1946. Cela s'explique par la forte augmentation du revenu moyen depuis la seconde guerre mondiale.

Certes, la croissance est moins forte que pendant les « trente glorieuses », mais elle n'en reste pas moins presque toujours positive et l'on compte sur les doigts d'une main les années où les revenus ont augmenté moins vite que la population. Nos résultats sont cohérents avec ceux de Marine Guillerm, qui, dans la même publication, montre que le patrimoine des baby-boomers n'est pas supérieur à celui des générations qui les ont suivis. Ils le sont aussi avec ceux d'une étude montrant que les dépenses moyennes de protection sociale destinées aux jeunes étaient restées constantes depuis la fin des années 1970.

Les générations récentes ne bénéficient pas seulement d'un niveau de vie plus élevé, mais également d'une vie plus longue. L'exceptionnelle amélioration des

conditions médicales et sanitaires s'est traduite notamment par une quasi-élimination de la mortalité infantile. Il faut rappeler que 6 % des bébés nés en 1949 sont morts avant leur premier anniversaire, contre 0,3 % de ceux qui naissent aujourd'hui. Nos parents vivent également plus longtemps, ce qui nous réjouit, même s'il nous faut supporter les discours des déclinologues qui transforment cette magnifique avancée médicale en un problème socio-économique.

HÉTÉROGÉNÉITÉ

On pourrait poursuivre la liste des avancées, en rappelant les progrès de l'éducation (le taux de bacheliers n'était que de 11 % en 1960, contredisant l'idée reçue du « niveau qui baisse »...) et les progrès de l'égalité entre les femmes et les hommes (la participation des femmes d'âge actif au marché du travail a augmenté de plus de 40 % depuis 1975).

On oublie que le sous-titre des *Trente glorieuses*, l'ouvrage de Jean Fourastié paru en 1979, était « La révolution invisible ». L'auteur commençait d'ailleurs son livre par la comparaison très éloquentes du même village à trente ans d'intervalle. Près de quarante ans après Fourastié, on pourrait reprendre le même procédé pour rendre compte de notre persistante incapacité à percevoir les changements du monde dans lequel nous vivons.

Le fait que le niveau de vie s'améliore de génération en génération ne signifie pas que tout va bien et qu'il ne faut pas se préoccuper de la génération qui vient. Au contraire, la jeunesse est confrontée à des défis qui lui sont propres car spécifiques à son époque. Mais c'est surtout son hétérogénéité qui interpelle : on ne peut pas proposer une politique unique de la jeunesse qui conviendrait à la fois à des jeunes bien formés et prêts à s'insérer dans le village global, à ceux que l'on appelle désormais les NEET (« not in education, employment or training » – ni étudiant, ni employé, ni stagiaire), qui, cumulant les désavantages depuis l'enfance, en sont exclus, et à tous ceux qui, entre ces deux extrêmes, craignent le déclassement.

Les ressorts sociaux de cette inégalité et les politiques appropriées pour la combattre sont bien connus et n'ont rien à voir avec une lutte contre une illusoire fracture intergénérationnelle. En France, la jeunesse n'est pas sacrifiée, mais trop de jeunes débutent dans leur vie insuffisamment armés pour s'insérer dans le monde qui vient. L'État se doit de mieux les accompagner et de leur consacrer davantage de ressources. ■

Hippolyte d'Albis,
Cercle des économistes

Trois débats pour une présidentielle

Après les soirées-débats publiques du 14 novembre 2016 et du 18 janvier 2017, qui avaient pour thèmes respectifs « Qu'est-ce qu'un impôt juste ? » et « Où va le travail ? », Le Cercle des économistes organise au journal *Le Monde*, le 28 mars, le troisième et dernier des débats sur les principaux enjeux économiques et sociaux de l'élection présidentielle de 2017. Le thème en sera : « Quel contrat entre les générations ? » Ce cycle de débats regroupe des personnalités issues de seize think tanks et institutions de réflexion : Attac, Coe-Rexecode, Le Cercle des économistes, Les Economistes atterrés, La Fabrique écologique, La Fabrique de l'industrie, La Fabrique Spinoza, Fondapol, la Fondation Concorde, la Fondation Jean-Jaurès, Generation libre, Les Gracques, l'Institut de l'entreprise, l'Institut Montaigne, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et Terra Nova.

Lire d'autres contributions sur « Le Monde.fr »
Ces pages ont été réalisées en partenariat avec Le Cercle des économistes